



# Aménager la cour, un travail d'équipe!

## SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT

Mise à jour: septembre 2019

Plusieurs sources de financement existent à l'échelle provinciale ou canadienne pour des projets d'aménagement de cours d'école. En voici une liste non exhaustive.

NOTE : Une mise à jour de ce document sera faite annuellement. Pour signaler une erreur ou proposer un ajout, écrire à [kino-quebec@education.gouv.qc.ca](mailto:kino-quebec@education.gouv.qc.ca).

[Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activités physiques et de plein air \(PAFILR\)](#) – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

**Organismes admissibles** : établissements d'enseignement publics et privés, notamment

**Particularités** :

- Ce soutien est offert dans toutes les régions administratives du Québec.
- Le financement est géré par l'[Unité régionale de loisir et de sport](#).
- Les projets recevant déjà du financement du MEES ne sont pas admissibles.

[Mesure Embellissement des cours d'école \(50530\)](#) – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

**Particularité** :

- Cette mesure fait partie des règles budgétaires des commissions scolaires pour les **investissements**.

[Saines habitudes de vie dans les écoles primaires du Québec](#) – Fondation du Grand défi Pierre Lavoie

**Établissements admissibles** : écoles primaires publiques

**Particularité** :

- Pour être admissible à ce programme, l'école doit participer au défi Cubes énergie du Grand défi Pierre Lavoie.

[Subventions d'Arbres Communautaires](#) – Arbres Canada

[Fondation TD des amis de l'environnement](#)

[Prix #FondationDesjardins](#)

**Fonds de développement des territoires (FDT) – Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation**

**Particularité :**

- Ce fonds régional est administré par chaque municipalité régionale de comté (MRC).

**Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation**

**Particularité :**

- S’adresse aux municipalités (possiblement pour les parcs-écoles)

**Fonds AgriEsprit – Financement agricole Canada**

**Particularités :**

- S’adresse aux municipalités de moins de 150 000 habitants (possiblement pour les parcs-écoles)
- Pour des projets d’immobilisation ou de développement durable